

VALIDATION D'ACQUIS

Année universitaire : 2022/2023

*Formulaire à retourner à la scolarité LANSAD **avant***

Le 26 novembre 2022 pour le 1^{er} semestre

Le 20 mars 2023 pour le 2^{ème} semestre

La demande écrite, valant uniquement pour une UE de langue obligatoire, doit être accompagnée des justificatifs de moins de 10 ans.

Seuls sont acceptés, par exemple, les diplômes obtenus à l'étranger ; les UE de langue validées dans un niveau supérieur ou égal au diplôme préparé.... Ne sont pas pris en compte les certifications (TOEIC, TOEFL.....)

N° étudiant :

Nom (*en majuscules*) : Prénom :

Mail :

Inscrit à l'université de Paris (année + intitulé du diplôme) :

.....

Votre demande de validation concerne : Semestres 1 ET/OU 2, UE
(précisez la langue)

Date, signature :

Avis de la direction du département LANSAD :